



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

DOSSIER DE PRESSE 2020

Merci



POUR VOTRE

SOUTIEN

A LA MISSION



DE

l'Eglise



Le Denier

SOMMAIRE DU DOSSIER DE PRESSE

I. LES RESSOURCES DES DIOCÈSES

Page 5

- La répartition des 5 grandes ressources de l'Église (Comparatif 2008-2019)
- Des tendances structurelles
- Une mobilisation réussie fin 2019
- 2020 : faire face à une véritable choc
- Trois questions à Ambroise Laurent

II. CAMPAGNE 2020

Page 9

- L'affiche
- Le don par sms
- Une déclinaison digitale
 - Une vidéo et des bannières
- **Un plan média pour accompagner la diffusion de la campagne**
 - Du print
 - Un spot radio
- **Des cartes Denier**

Annexes

Page 11

LES CINQ PRINCIPALES RESSOURCES DE L'ÉGLISE

L'ANCRAGE THÉOLOGIQUE DU DENIER

CONTACT PRESSE

Constance Pluviaud - Relation médias CEF
01 72 36 68 42 - constance.pluviaud@cef.fr



“

Dans la lumière de Noël, nos cœurs sont ouverts. Même si nos maisons sont moins pleines, même si nos églises ont été moins fréquentées, la vie chrétienne ne s'est pas arrêtée. Et c'est pour cela que les paroisses ont besoin du don des fidèles.

En effet, pendant des semaines et même des mois, nous étions dans l'impossibilité de venir le dimanche à la messe ; nous en avons souffert. Et nos paroisses ont été privées d'une part très importante de leurs ressources : entre -30% et -40% pour cette année 2020.

Ce soutien financier est indispensable pour que les paroisses continuent à annoncer la Bonne Nouvelle : reparler de Dieu dans ce temps éprouvant, revoir les malades et les plus fragiles, réunir les enfants et les jeunes pour la catéchèse. Reprendre, mais pas tout à fait comme avant : faire du neuf ! Cela ne se fera pas sans la participation de tous.

Merci !

”



Mgr Denis Moutel

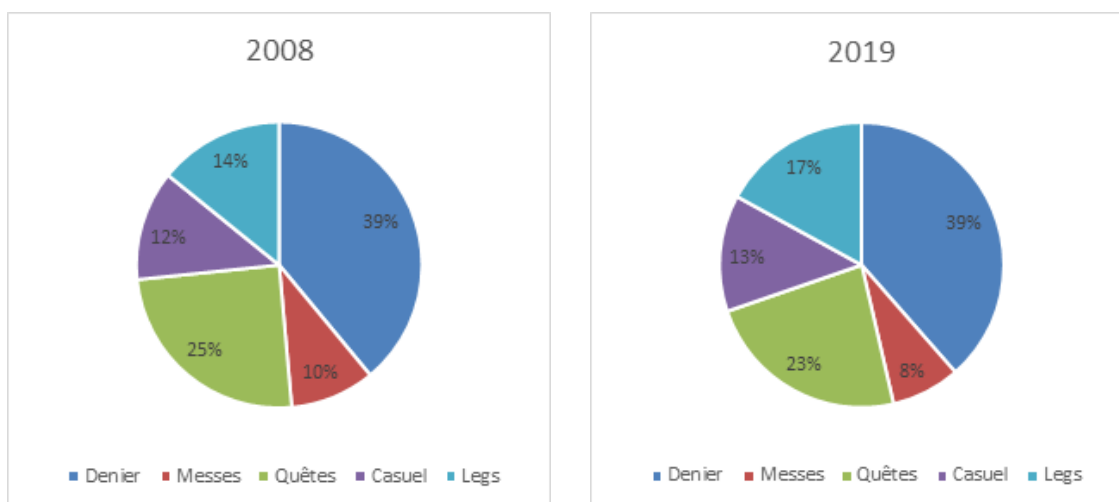
Évêque de Saint-Brieuc et Tréguier

Président du du Conseil pour les Affaires Économiques, Sociales et Juridiques de la CEF

Seront détaillées ci-dessous :

- Les tendances structurelles qui caractérisent depuis une dizaine d'années le Denier ;
- Les évolutions conjoncturelles constatées en 2019 et qui reflètent les interrogations et l'attentisme des donateurs ;
- La situation particulière de l'année 2020.

A) LA RÉPARTITION DES CINQ GRANDES RESSOURCES DE L'ÉGLISE (COMPARATIF 2008-2019)



B) DES TENDANCES STRUCTURELLES (CONSTATÉES SUR LA PÉRIODE 2008-2019)

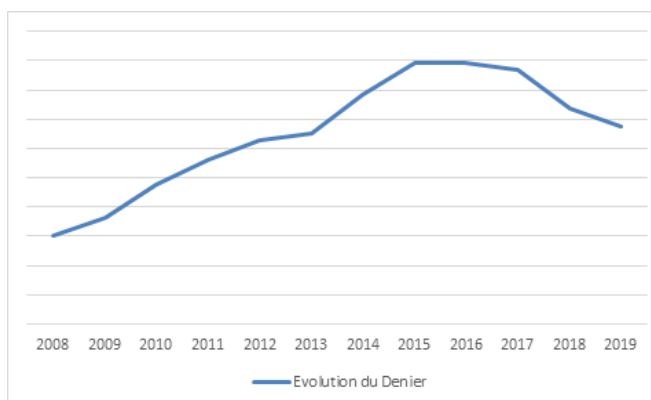
Après des années de hausse continue du Denier, essentiellement liée à une plus grande générosité des donateurs, puis de stagnation, cette ressource est en baisse depuis 2017 et perd encore -1,6% en 2019 par rapport à 2018. Le Denier représente 244M€ en 2019 soit 39% du total des ressources annuelles de l'ensemble des diocèses.

• UN DENIER QUI BAISSE

Cette baisse du Denier résulte de l'impact combiné :

D'un nombre de donateurs en recul sensible : **- 35% en 12 ans**, avec un nombre de donateurs qui passe en 2019 sous la barre du million. Cette baisse, longtemps corrélée à celle du nombre des prêtres en activité et à celle des baptêmes, est désormais plus rapide.

D'un montant du don moyen en forte augmentation : **+ 60% en 10 ans** (soit une moyenne de +5% par an) **avec un don moyen de 255€ en 2019**, encore en hausse de +5% entre 2018 et 2019. Cette hausse est un signe fort d'une plus grande générosité des catholiques. Elle est aussi une conséquence de la disparition des donateurs les plus modestes qui, face à des sollicitations plus nombreuses au sein du cercle familial et aux difficultés (économiques), se voient dans l'obligation de mettre fin à leur don à l'Église.



C) UNE MOBILISATION RÉUSSIE FIN 2019

À la même période l'an passé, nous anticipions, sur la base des résultats constatés au 30 septembre, une plus forte baisse de la collecte. La forte mobilisation des diocèses et la générosité des fidèles a permis de contenir cette baisse à -1,6%.

- **La fidélité et la générosité des catholiques reste remarquable**, la hausse du don moyen ne ralentit pas, et les messages de soutien sont toujours plus nombreux. Cette fidélité, cette générosité justifient notre « Merci ! ».
- La campagne « MERCI » de fin d'année a été très visible, a marqué les esprits et suscité un engouement notamment autour de la **plateforme nationale de don en ligne** : mise en place en 2017, elle a connu une fréquentation en hausse de 66% en 2019 : plus de 3 100 donateurs l'ont utilisée en 2019, dont 25% sont de nouveaux donateurs, et 15% des « inactifs 2 ans » (n'ayant pas fait de don depuis 2 ans). Cet outil en ligne, moderne, efficace, répond aux attentes des donateurs et en attire de nouveaux. Ce taux de retour de nouveaux donateurs est exceptionnellement élevé.

D) 2020 : FAIRE FACE À UN VÉRITABLE CHOC

• 2020 : LE CHOC

2020, ce sont les églises fermées, puis des églises ouvertes mais sans rassemblement possible, puis des rassemblements avec un nombre limité de fidèles.

Or 3 ressources essentielles de l'Église sont des offrandes associées à des célébrations liturgiques : la quête, le casuel (pour les cérémonies de baptême, mariage, funérailles), et les offrandes de messe. Des dons « liturgiques » qui représentent à eux trois 53% des ressources courantes de l'Église (hors legs).

Pour l'Église, cette situation est une double peine, spirituelle et financière.

Privés de messes, les catholiques n'ont pu s'associer au geste d'offrande du pain et du vin pour l'eucharistie par leur don financier à la quête, ce qui a conduit à une baisse des ressources des paroisses de l'ordre de -30 à -40%.

Le choc a été encore plus fort pour les sanctuaires, totalement fermés.

• 2020 : L'IMPACT

La perte pour les paroisses est évaluée à -90M€, soit 17% des ressources courantes : -60M€ sur le premier confinement, et -30 M€ sur la fin de l'année.

Plusieurs sites de collecte de la quête en ligne ont été mis en place, dont un site national (quete.catholique.fr). Ils ont permis de collecter entre 5 et 10% des quêtes habituelles. D'autres initiatives ont été prises, comme les tirelires pour la quête, mais les apports financiers restent bien inférieurs aux quêtes non collectées. Quelques initiatives ont aussi été prises pour des offrandes de messe en ligne.

L'aide de l'État pour le maintien de l'emploi, accordée à tous les employeurs (8000 salariés dans l'Église) a permis de recevoir environ 5M€. Mais l'essentiel des charges (immobilier, salaires et traitements) n'ont pas baissé et la crise sanitaire a engendré des dépenses supplémentaires. La plupart des diocèses va se retrouver en déficit et va devoir puiser dans leurs réserves, pourtant limitées.

Tous les diocèses sont atteints fortement, de manière proportionnée à l'activité de leurs paroisses.

• 2020 : LA MOBILISATION

Les premières tendances sur le Denier, à fin octobre, soulignent un véritable sursaut des fidèles : le Denier est en progression sensible par rapport à la même période de l'an passé.

Mais ce sursaut est à confirmer : il est difficile de savoir si les catholiques ont simplement anticipé leur don en répondant à l'appel de leur diocèse et de leurs paroisses pour faire face à cette situation inédite, ou s'ils ont fait un versement complémentaire.

Plus que jamais en cette fin d'année, l'Église catholique se mobilise : il s'agit de limiter au maximum la perte pour permettre aux paroisses de reprendre toutes leurs activités, et d'en initier de nouvelles pour rejoindre ceux qui sont plus particulièrement touchés par cette crise sanitaire et ceux qui cherchent à donner un nouveau sens à leur vie.

En ce mois de décembre essentiel pour la collecte (25 à 30% des dons de l'année) tous les diocèses ont programmé des actions particulières auprès des donateurs mais aussi de l'ensemble des fidèles et du grand public.

Ces actions vont être, comme l'an dernier, appuyées au plan national par une communication volontairement originale, axée sur l'expression de la gratitude de l'Église pour tous les dons reçus et encore à venir. C'est l'occasion de rappeler que tout don porte en lui un sens spirituel fort pour les chrétiens qui reconnaissent qu'ils ont tout reçu de Dieu : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir », dit Saint-Paul (Ac 20,35).

Un accent particulier sera mis cette année pour rejoindre les jeunes en leur proposant de faire un **don par sms au 92377**.

À RETENIR

LES EFFETS DIRECTS DU PREMIER CONFINEMENT (ESTIMATIONS)

Sur les recettes (notamment des paroisses) :

- Une estimation à fin août de -60M€

Sur les charges :

- Dépenses additionnelles limitées : environ +2 à 3M€
- Allègement par recours à l'activité partielle
 - 79 diocèses pour une moyenne de 60 000 euros
 - Un recours limité : une économie de -5M€

LES IMPACTS DU RECONFINEMENT DE FIN D'ANNÉE (ESTIMATIONS)

- Environ **-30M€** de perte supplémentaire
- Inconnue du Denier (45% en moyenne sur novembre-décembre)

Prévision 2020 actualisée :

- Ressources en recul de -17%
- Résultat net **-90M€**
- Trésorerie annuelle **-85M€**

TROIS QUESTIONS À AMBROISE LAURENT

Depuis 2018, Ambroise LAURENT est Secrétaire général adjoint de la Conférence des évêques de France, en charge des questions économiques, sociales et juridiques. Il présente les conséquences de la crise sanitaire sur les ressources des diocèses français.

Quelles sont les répercussions de la crise de la COVID-19 sur les finances des paroisses ?

Cette seconde crise a des conséquences très fortes, notamment un impact sur les finances des paroisses car ce qui a été touché avant tout, ce sont les activités des paroisses, c'est-à-dire toutes les célébrations telles que les messes, les baptêmes, les confirmations ou encore les mariages...et d'autre part, toutes les activités paroissiales comme le catéchisme, les temps de prière, les activités caritatives... C'est donc un manque de ressources pour les paroisses qui ne peuvent plus collecter la quête, les offrandes de messe et le casuel (baptême, mariage, funérailles). Nous estimons que ce manque de ressources représente 3-4 millions d'euros par dimanche, ce qui entraîne une perte de revenus de 50 à 60 millions d'euros durant le premier confinement et environ 30 millions d'euros pour le confinement en cours. Il y a quelques économies mais elles sont limitées. Les charges courantes existent toujours : les traitements des prêtres, frais de personnel, les charges de notre immobilier...

Cette crise touche tout le monde, à quel point impacte-t-elle les diocèses ?

Les finances des diocèses c'est la somme des finances des paroisses et des services centraux. Aujourd'hui, un tiers des diocèses sont dans des situations compliquées, avec quinze diocèses dans des situations fragiles et cette crise conjoncturelle que nous traversons les rend d'autant plus fragiles. D'ailleurs, près de la moitié des diocèses ont demandé à bénéficier des dispositifs de report de charges et une quinzaine a souscrit à des emprunts garantis par l'État.

Que représente la quête et le Denier pour les catholiques ?

Pour commencer, la quête est un acte liturgique. C'est l'offrande de la semaine qu'on présente avec le pain et le vin lors de l'offertoire et qui est un moyen de s'associer au sacrifice du Christ. Le casuel, à l'occasion d'un baptême, mariage ou funérailles, c'est l'expression de l'importance du sacrement pour ceux qui le demandent.

Comme les offrandes de messe, tous ces dons ont un sens liturgique. Le Denier lui, n'est pas un acte liturgique. Son sens est lié à la dîme d'Abraham et à l'offrande au temple. Nous pourrions l'appeler la « dîme de gratitude » ou « la dîme au temple ». Jésus a lui-même versé l'offrande au temple et il a signifié toute l'importance de ce que faisait la veuve qui mettait des pièces dans le tronc du temple*. Parce que tout nous est donné, nous pouvons à notre tour donner en retour à l'Église, qui est le temple de Dieu. C'est aussi un signe de communion avec tous ceux qui forment l'Église, un signe d'appartenance.

Le Denier, qui est la première des ressources de l'Église en France, représente 244 millions d'euros, soit environ 46% de l'ensemble des dons courant que nous collectons. Depuis deux ans nous lançons une campagne entre Noël et le jour de l'An afin de dire : Merci ! C'est un grand « merci » à tous ceux qui donnent au Denier. Un « merci » aussi pour leur mobilisation : grâce à celle-ci, le Denier 2020 devrait être en hausse par rapport au Denier 2019 car les fidèles ont commencé à donner davantage pour combler ce qui justement n'était pas donné dans les paroisses.

La mobilisation, qui va se poursuivre tout au long du mois de décembre est très importante car nous aimerions et devons réussir, par un Denier exceptionnel, à amortir le choc que va être la chute d'environ -30 à -40% du montant des quêtes, casuels et offrandes de messe engendrée par la crise. Notre merci, vient aussi signifier que tout nous est donné. À Noël, c'est Dieu lui-même qui s'est donné aux hommes en Jésus Christ, ainsi notre « Merci » de fin d'année est un écho à ce don premier qui est celui de Dieu. Notre don n'est jamais que le reflet du don de Dieu. Notre don matériel au Denier en est une forme, comme bien d'autres mais le Denier fait lui-même partie de cette expression de gratitude. Voilà le sens de cette campagne de fin d'année : Merci pour la mobilisation ! Merci pour le don de Dieu. Merci pour le Denier !

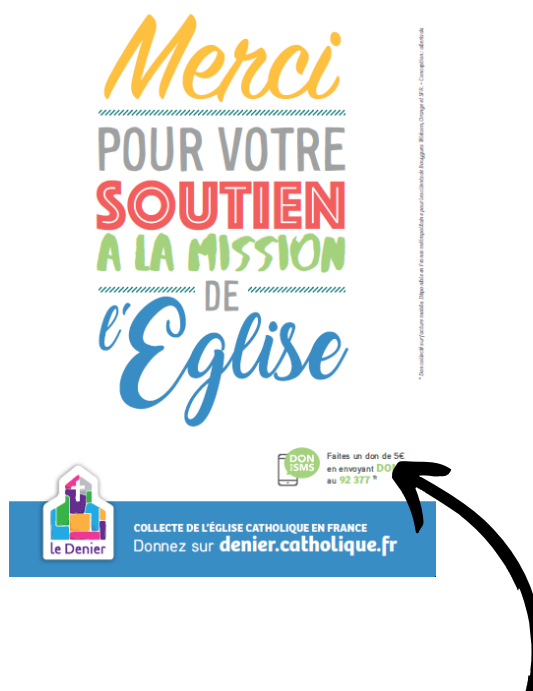
II. LA CAMPAGNE 2020

Sous l'impulsion des évêques, une campagne de communication nationale a lieu depuis 2017 en fin d'année. Cette année, il sera aussi possible pour la première fois de contribuer au Denier en faisant un don par sms au 92377.

LA CAMPAGNE DE FIN D'ANNÉE 2020

- **L'AFFICHE**

L'affiche 2020 de la campagne "Merci" du Denier s'inscrit dans la ligne graphique de ces trois dernières années.



- **LE DON PAR SMS**



Faites un don de 5€
en envoyant **DON**
au **92 377 ***

Nouveau !

À partir de décembre 2020, il sera possible de faire un don par sms. Le don par sms est une nouveauté, qui doit permettre à toute une partie des chrétiens, jeunes notamment, de participer au Denier.

Chaque personne peut faire un don par sms. Le don par sms est un moyen d'inviter les plus jeunes, moins nombreux que les plus âgés parmi nos donateurs, à prendre le réflexe du don. Tout don est précieux comme celui de la veuve qui met quelques pièces dans le tronc du temple. Si Jésus revenait il dirait « Donnez par sms ! » et il rendrait grâce et s'exclamerait devant les jeunes qui donnent par sms.

- **UNE DÉCLINAISON DIGITALE**

Une vidéo et des bannières

Afin d'accompagner la diffusion de la campagne Denier, une vidéo pour le web a été réalisée. Elle invite l'internaute à participer au Denier. En cliquant, il sera redirigé vers la page de la campagne. Il pourra alors procéder à un don en ligne comme depuis 2018.

Cette vidéo de moins d'une minute montre l'Église agissante dans plusieurs de ses aspects (accueil, solidarité, soutien moral, protection de la Création,...) en tenant compte de la situation sanitaire actuelle.

Des bannières accompagneront le volet digital de la campagne. Elles seront visibles sur les réseaux sociaux ainsi que sur les sites de médias catholiques : La Croix, Famille Chrétienne et La Vie.

- **UN PLAN MÉDIA POUR ACCOMPAGNER LA DIFFUSION DE LA CAMPAGNE DENIER**

Du print

La campagne du Denier sera visible dans les supports print des hebdomadaires catholiques de Noël :

Numéro du 17 au 24 décembre : La Vie

Numéro double du 17 décembre : Pèlerin et Famille Chrétienne

Le visuel de la campagne sera proposé aux diocèses pour un relai local en paroisse.

Un spot radio

Comme depuis 2017, la campagne Denier s'accompagne d'un spot radio qui sera diffusé à partir de mi-décembre sur les ondes. Ce spot pourra être entendu sur les radios suivantes : Europe 1, Radio Classique, RTL, Radio Notre-Dame, RCF et le réseau RCA (Radios Chrétiennes Associées).

- **DES CARTES DENIER**

Disponibles depuis plusieurs années, les diocèses pourront proposer trois cartes au format 74x105cm. Chaque carte propose un message sur le Denier.



LES 5 PRINCIPALES RESSOURCES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Pour l'Église catholique en France, ce sont les Associations Diocésaines qui sont seules habilitées à gérer l'ensemble des activités des paroisses et du diocèse. Il en existe une pour chaque évêché.

Ces biens d'Église sont notamment des biens immobiliers qui servent à la mission (en particulier toutes les églises et locaux paroissiaux construits après 1905 dans les villes en expansion). Les biens d'Église sont destinés à l'accomplissement de sa mission, ils ont été constitués par les dons des générations successives et ils sont entretenus et renouvelés en vue de l'action pastorale de l'Église.

La gestion doit être prudente, elle est responsable, encadrée et contrôlée : la responsabilité de l'évêque et celle des curés est réelle et personnelle, mais ils ne peuvent agir sans l'avis des conseils constitués et reconnus (conseils paroissiaux et diocésain pour les affaires économiques) et sans les contrôles internes (audits) et externes (commissaires aux comptes,...).

Les ressources des diocèses proviennent uniquement de la générosité des fidèles à l'Église qui ne vit que des dons.

- **Le Denier de l'Église** est la principale ressource (39 % du total) : c'est la contribution volontaire de chaque catholique, pratiquant régulier ou non, au fonctionnement de l'Église et notamment aux charges immobilières et au traitement des prêtres et des salariés des diocèses ;
- **Les quêtes** versées lors des messes (23%) servent à couvrir les frais des paroisses : frais de fonctionnement (chauffage, électricité...) et tous les frais liés aux activités paroissiales. Certaines quêtes sont affectées à des causes particulières (Église universelle, Secours catholique...);
- **Le casuel** est versé aux paroisses par les familles qui demandent un sacrement (baptême, mariage) et par les familles du défunt pour les funérailles ;
- **Les offrandes de messe** sont versées par les fidèles qui demandent à ce qu'une messe soit célébrée à une intention particulière ; elles aident les prêtres dans leur vie matérielle ;
- **Les legs** sont des ressources exceptionnelles qui permettent d'envisager les grands projets pour l'Église de demain.

LE DENIER : SON ANCRAGE THÉOLOGIQUE

Depuis le livre de la Genèse, on parle de la dîme : « Quand Abram revint après avoir battu Kedor-Laomer et les rois qui étaient avec lui... Melchisédech, roi de Shalem, apporta du pain et du vin : il était prêtre du Dieu Très-Haut. Il prononça cette bénédiction : « Béni soit Abram par le Dieu Très-Haut, qui créa le ciel et la terre et béni soit le Dieu Très-Haut qui a livré tes ennemis entre tes mains . Et Abram lui donna la dîme de tout. » (Gn 14,17-21). De même c'est Jacob qui rend grâce à Dieu et lui dit : « De tout ce que tu me donneras, je te paierai fidèlement la dîme ». (Gn 28,22)

C'est pourquoi Jésus a admiré la pauvre veuve qui versait deux piécettes dans les tronc du Temple (cf. Mc 12,41-44). Elle ne versait ainsi, en un seul acte, amour de Dieu et du prochain. Il y avait plusieurs tronc dans le Temple et Jésus ne précise pas duquel il s'agit. Mais peu importe, c'est l'attitude fondamentale de don, qui rejoint la sienne, qui le frappe. Luc a voulu mettre toute la vie de Jésus, tout l'Évangile, dans cette maxime. Elle ne nie pas l'importance du recevoir mais accorde une priorité quasi ontologique au don. C'est un postulat anthropologique et théologique radical.

Pour Paul, dès le début, les échanges financiers font partie de la nature de l'Église. Le partage concret des ressources appartient à la nature même de l'Église. L'universalité de l'Église se traduit dans un partage des biens : Jésus est mort pour tous. Ainsi la quête dit quelque chose d'essentiel à ce qu'est l'eucharistie. Impossible de se souvenir du Christ sans se souvenir des pauvres, des saints qui sont à Jérusalem, des chrétiens vivants dans des communautés moins riches qu'à Corinthe ou Thessalonique. Et d'ailleurs, mêmes pauvres, il faut donner quand même avec générosité !.

Rappelons enfin que cette contribution est à la fois conforme au droit canonique et au droit civil. Le canon 222 § 1 dispose, en effet, que « les fidèles sont tenus par obligation de subvenir aux besoins de l'Église afin qu'elle dispose de ce qui est nécessaire au culte divin, aux œuvres d'apostolat et de charité, à l'honnête subsistance de ses ministres ».

Dans l'Ancien Testament, la dîme correspond à un merci et à une action de grâce.

La communion spirituelle ne peut être séparée de la communion matérielle et Jésus va développer cette conviction : c'est par le don que l'on acquiert la vie (cf. Tobie 4,7b-10 et 12,7-9).

Jésus dénonce le simple acte en l'absence de signification humaine et spirituelle : « Malheur à vous les pharisiens, qui acquittez la dîme de la menthe, de la rue et de toute plante potagère, et qui délaissez la justice et l'amour de Dieu ! Il fallait pratiquer ceci, sans omettre cela. » (Lc 11,42) Nous voyons bien que Jésus nous pousse à aller plus loin !

Saint Paul développe cette dimension spirituelle du don dans ses lettres : « Que celui qui reçoit l'enseignement de la Parole fasse une part de tous ses biens en faveur de celui qui l'instruit (Galates 6-6) », ou encore « Si nous avons semé pour vous les biens spirituels, serait-il excessif de récolter des biens matériels ? (1 Corinthiens 9,10-14) ».

Le discours de Paul aux anciens de l'église d'Éphèse se conclut ainsi : « Souvenez-vous de ces paroles que le Seigneur Jésus lui-même nous a dites : 'Heureux le donner plus que le recevoir !' » (Ac 20,35).Toute la vie de Jésus est sous le signe du don : le don concret financier aux pauvres et le don de soi, le don de sa personne, qui ne doit pas en être séparé.

Extrait de l'intervention du Père Marc Rastoin, sj, le 9 octobre 2019 à l'occasion d'une journée consacrée au Denier

“

Au jour de notre baptême, nous avons tout reçu. Et quand Dieu donne, il nous rend capables de donner à notre tour. C'est pourquoi je crois en la générosité des catholiques.

Malgré les épreuves ou les déceptions, j'invite chacun à regarder son histoire comme une succession de dons, ce qui vient de Dieu et ce qui passe aussi par nos mains. Les dons qui seront faits pour nos paroisses prendront place dans cette histoire sacrée.

Merci de permettre à d'autres personnes de rencontrer Dieu, de recevoir le baptême, de communier au Christ, de se ressourcer dans la force de l'Esprit Saint. Par ces dons au Denier, les fidèles partagent leur joie d'être chrétien.

MERCI !

”



Mgr Denis Moutel

Évêque de Saint-Brieuc et Tréguier

Président du du Conseil pour les Affaires Économiques, Sociales et Juridiques de la CEF

